

Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques auprès de la clientèle référée à la coordination de l'investigation en gynéco-oncologie pour une ou des masses ovariennes d'aspect bénin avec élévation légère des marqueurs tumoraux

SI-OC-INF-0142

Référence à un protocole :	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> <u>SI-PROTOCOLE-080 : Prise en charge optimale de la patientèle référée à la coordination de l'investigation en gynéco-oncologie</u>
Référence à une activité réservée :	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance.
Champ d'application de l'OC :	Interne <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Interne et externe <input checked="" type="checkbox"/>

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE VISÉE PAR L'ORDONNANCE COLLECTIVE

Prise en charge optimale de l'investigation chez la patientèle ayant des masses ovariennes d'aspect bénin avec élévation légère des marqueurs tumoraux
CA-125 : ≥ 35 à < 200 U/mL.

PROFESSIONNEL(S) HABILITÉ(S), SECTEURS, SERVICES

Infirmier.ères clinicien.nes de la coordination de l'investigation en gynéco-oncologie du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

INDICATION(S)

Toute patientèle de 18 ans et plus :

- qui est référée au service de gynécologie oncologique du CHUM;
ET
- pour laquelle une demande de consultation a été faite, par un médecin ou un.e infirmier.ère praticien.ne spécialisé.e (IPS), en lien avec une ou des masses ovariennes d'aspect bénin avec élévation légère des marqueurs tumoraux CA-125 : ≥ 35 à < 200 U/mL.

INTENTION THÉRAPEUTIQUE

- Assurer une prise en charge optimale de la patientèle dans la coordination l'investigation en gynéco-oncologie.
- Améliorer le processus de prise en charge et diminuer ainsi les délais d'attente dans les examens et les tests diagnostiques invasifs nécessaires.
- Collaborer à l'évaluation globale de la patientèle (condition physique et mentale, tests diagnostiques réalisés) pour établir un diagnostic et un plan de traitement dans un délai optimal.

CONDITION(S) D'INITIATION

Idem à la section « [Indications](#) ».

CONTRE-INDICATIONS

Non applicable.

PRÉCAUTIONS

Non applicable.

IDENTIFICATION DU PRESCRIPTEUR AUTORISÉ RÉPONDANT

Gynéco-oncologue de garde.

PROCÉDURE

L'infirmier.ère clinicien.ne de la coordination de l'investigation en gynéco-oncologie :

- initie les bilans sanguins et les examens manquants selon les indications ci-dessous.

Nécessaire à la prise de rendez-vous médical ²
Bilans sanguins
À effectuer d'emblée au CHUM :
<ul style="list-style-type: none">• marqueurs tumoraux (CEA, CA-125, CA 19-9) *

² **Nécessaire à la prise de rendez-vous médical** : Laboratoires ou imageries devant être demandés et effectués avant le rendez-vous médical afin de mieux cibler les discussions avec la patientèle pour déterminer le plan de traitement.

LIMITES OU SITUATIONS POUR LESQUELLES UNE CONSULTATION AVEC LE PRESCRIPTEUR AUTORISÉ EST OBLIGATOIRE

Aucune

INFORMATIONS À CONSIGNER AU DOSSIER

Toute intervention de l'infirmier.ère clinicien.ne de la coordination de l'investigation en gynéco-oncologie doit être consignée au dossier en spécifiant la date, l'heure, les renseignements obtenus lors de l'évaluation de l'état de santé, les constats, les interventions, les enseignements, les réactions de la patientèle, l'application de l'ordonnance collective appropriée et sa signature.


RÉFÉRENCES

- National Comprehensive Cancer Network. (2023). *NCCN Clinical Practice Guidelines in Oncology : Ovarian Cancer Including Fallopian Tube Cancer and Primary Peritoneal Cancer*. Récupéré de : <https://www.nccn.org/guidelines/guidelines-detail?category=1&id=1453>

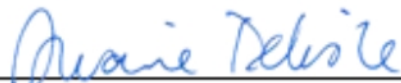
Concepteurs :	
Dr Samuel Dubé	Gynécologue oncologue au CHUM Service de gynécologie oncologique Direction des affaires médicales et universitaires (DAMU), CHUM

Audrey Chouinard	Conseillère en soins spécialisés – Volet oncologie Direction des soins infirmiers (DSI), CHUM
Hazar Mrad	Conseillère en soins spécialisés – Volet oncologie (par intérim) Direction des soins infirmiers (DSI), CHUM
Seidy Carolina Andino	Infirmière clinicienne Direction coordination de l'accès et de la fluidité (DCAF), CHUM
Collaborateurs :	
Dre Béatrice Cormier	Gynécologue oncologue au CHUM Service de gynécologie oncologique Direction des affaires médicales et universitaires (DAMU), CHUM
Sarah Al-Ameri	Coordonnatrice des trajectoires réseau Direction coordination de l'accès et de la fluidité (DCAF), CHUM
Alexis Lemasson	Chef de service – Coordination de l'investigation et trajectoires réseau (par intérim) Direction coordination de l'accès et de la fluidité (DCAF), CHUM
Date de la mise en vigueur :	2023-08-21
Date de la révision :	2025-12-23


APPROUVÉ PAR


 Dre Béatrice Cormier
 Chef du service de gynécologie-oncologie


2025-12-23
 Date


 Ariane Delisle
 Conseillère cadre en organisation du travail
 en soins infirmiers et présidente du comité
 des activités interprofessionnelles (par intérim)

2025-11-25
 Date


 Marie-Claude Langevin
 Cheffe du département de pharmacie

2025-12-17
 Date


 Dre Arline-Aude Bérubé
 Président du comité exécutif du Conseil des médecins,
 dentistes et pharmaciens

2025-11-25
 Date



© CHUM tous droits réservés